



HAL
open science

La mortalité des mariés : y a-t-il un effet lune de miel ?

Xavier Thierry

► **To cite this version:**

Xavier Thierry. La mortalité des mariés : y a-t-il un effet lune de miel ?. Congrès Général de la Population de l'UIESP (2001), Oct 2001, Salvador de Bahia, Brésil. pp.11. <hal-03706200>

HAL Id: hal-03706200

<https://hal.science/hal-03706200v1>

Submitted on 1 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Congrès général de la population

UIESP

Salvador, Bahia, Brésil, 18-24 octobre 2001

S11 : Formation de la famille

*La mortalité des mariés : y a-t-il un effet lune de miel ?
Mortality of married couples : is there a honeymoon effect ?*

*Xavier THIERRY**

* Institut National d'Etudes Démographiques, 133 bd. Davout, 75980 Paris, France, e-mail : thierry@ined.fr.

La vie familiale est généralement appréhendée par les démographes à partir de l'observation de deux types de phénomènes : la naissance des enfants et la séparation du couple. La fréquence et le rythme suivant lesquels ils surviennent en début de vie de couple renseignent sur les liens familiaux que les individus souhaitent nouer ou dénouer dans la mesure où ces événements procèdent de choix et de décisions. Pourtant une autre manière de considérer la question de la place de l'individu au sein de sa famille peut consister à examiner un événement échappant en grande partie à la volonté individuelle. Ainsi en va-t-il du décès au sein d'un couple, dont la fréquence peut révéler le fonctionnement de la cellule familiale. En fait le veuvage, parce qu'il survient généralement à des âges, et donc à des durées de mariage, assez élevés, n'a surtout été étudié que sous l'angle du vieillissement. Cette communication vise l'étude de la mortalité des couples récemment constitués afin de mettre en évidence les conséquences à court terme de la vie familiale sur la survie des individus.

Méthodes et données

La mesure des risques de mortalité après le mariage suit la méthode empruntée pour l'étude des divorces. Les décès de personnes mariées répartis selon l'année du mariage sont rapportés à l'effectif correspondant des couples mariés. Ainsi le quotient de mortalité des individus décédés l'année de leur mariage a pour dénominateur l'effectif des mariages de cette même année, tandis que les quotients aux durées suivantes sont calculés sur un effectif variable de couples subsistants, nombre qui diminue au fil du temps en raison des veuvages et des divorces. Faute de données appropriées, il n'a pas été possible de contrôler l'effet des migrations externes sur la modification du nombre des couples. En régime de solde migratoire positif avec l'étranger, ces indices s'avèrent donc légèrement surestimés.

Etablir la mortalité des individus mariés selon la durée écoulée depuis le mariage est possible en France car pendant longtemps le bulletin statistique d'enregistrement des décès à l'état civil a recueilli une information sur l'année du veuvage pour les décès de personnes veuves¹, l'année du divorce pour les divorcés et l'année du mariage pour les décès de mariés. Par différence de millésime entre l'année du décès et l'année du mariage, les décès de mariés peuvent donc être classés selon la durée du mariage. Exploitée jusqu'en 1997, cette donnée n'a cependant été publiée (sur microfilms) que durant quelques années, de 1969 à 1974. Pour réaliser ce travail, l'Insee nous a également transmis cette distribution des décès pour la période 1988-1992².

Les données n'étant donc disponibles que pour quelques années, les indices de mortalité ont été calculés dans les promotions de mariages correspondantes (1960-1974 pour les données anciennes, 1979-1992 pour les données récentes)³, selon la méthode rappelée plus haut, mais combinés ensuite de manière transversale. Les quotients de mortalité par durée de mariage en année atteinte ont ensuite été convertis en quotients en durée révolue. Les résultats exposés ci-après traitent de la mortalité des individus mariés durant les neuf premières années de mariage, distinguée selon le sexe, l'âge au mariage (limitée aux unions conclues de 20 à 54 ans) et pour chacune des deux périodes indiquées.

¹ X. Thierry, Risques de mortalité et de surmortalité au cours des dix premières années de veuvage, *Population*, 2, 1999 (cf. aussi Risks of mortality and excess mortality during the first ten years of widowhood, *Population "an english selection"*, 2000, 12).

² Une convention permettant la transmission de ces données a été établie entre l'Insee et l'Ined. Je remercie plus particulièrement Lionel Doisneau d'avoir réalisé les traitements informatiques.

³ Ces promotions de mariages ont été soumises au risque des divorces établis par Jean-Paul Sardon (cf. L'évolution des divorces en France, *Population*, 3, 1996).

La réunion de statistiques de plusieurs années successives permet d'accumuler un nombre d'observations jugé suffisant à chaque durée de mariage. Au total, pour l'ensemble des âges et des durées de mariage considérés, notre matériel statistique est formé de 45 818 décès en 1969-1974 et de 27 409 décès en 1988-1992. Le nombre d'observations pour une durée de mariage et un sexe déterminé n'est que rarement inférieur à 50. Notons cependant que l'année du mariage n'est parfois pas renseignée (dans environ 15% des décès de 1969-74 et 13% de ceux de 1988-92). La structure par âge au décès étant relativement semblable entre les cas bien renseignés et ceux qui ne le sont pas, ces derniers ont été introduits dans les calculs suivant la répartition par durée de mariage observée parmi les premiers.

Les tables de mortalité par état matrimonial ont été également élaborées pour les non mariés d'une part, pour les mariés d'autre part, afin pour les premières de prendre la mesure de la sous-mortalité des mariés par rapport aux individus non mariés, pour les secondes de vérifier la concordance avec une mesure de la mortalité des mariées détaillée par durée de mariage, le rapprochement des deux séries se faisant suivant l'âge au décès. La construction de telles tables nécessite, à la différence des calculs précédents qui reposent, au numérateur comme au dénominateur, sur les seules données d'état civil, de statistiques de recensement dénombrant l'effectif de la population par sexe, âge et état matrimonial.

HYPOTHÈSES⁴

Le fait est universel : les personnes mariés ont, à tout âge, une mortalité inférieure à celle des célibataires. L'une des raisons provient de ce que les individus en moins bonne santé ont, conséquemment ou non, une nuptialité plus faible. Il existe donc un *effet de sélection positif* qui joue en faveur de la mortalité des mariés. Cet effet est néanmoins susceptible d'être atténué avec la baisse de la nuptialité et le développement de la cohabitation hors mariage puisque les célibataires constituent désormais une population moins spécifique. La sous-mortalité des mariés semble aussi pouvoir être attribuée aux conditions de vie intrinsèques au mariage. On parle alors classiquement de son *effet protecteur* au sens où l'habitus familial participerait d'une meilleure hygiène de vie, d'une moindre exposition aux risques accidentels. Ainsi s'expliquerait la surmortalité des célibataires, mais aussi celle des veufs et des divorcés, assez comparables aux mariés du point de vue de la sélection de la nuptialité subie, qui éprouvent une mortalité plus forte dans la mesure où ils sont privés des effets bénéfiques du lien conjugal. Une troisième explication aux différences de mortalité selon l'état matrimonial réfère aux *répercussions des changements d'état matrimonial*. Dans le cas du veuvage, la perturbation psychologique, affective et matérielle provoque à court terme une surmortalité, par delà la perte de la protection du mariage dont les effets négatifs sur la santé sont plutôt appelés à se vérifier à plus long terme. On peut supposer qu'il en va de même pour les nouveaux divorcés.

A l'inverse, l'hypothèse qui guide cette étude postule que les nouveaux époux, indépendamment des phénomènes de sélection à l'origine de la composition sociale spécifique de la population des individus mariés, seraient immédiatement exposés à de faibles risques de décéder. En effet, les liens nouveaux créés par le mariage conduiraient à des changements significatifs du comportement, en terme d'abandon de certaines pratiques à risque (sportives par exemple) et d'adoption d'un mode de vie plus sédentaire (notamment du fait de la présence de jeunes enfants). Le caractère protecteur du mariage serait donc le résultat, dans un premier temps, d'une réduction de la mortalité violente, dit "effet lune de miel", et serait relayé à plus long terme par un système d'habitudes de vie propices à une bonne santé.

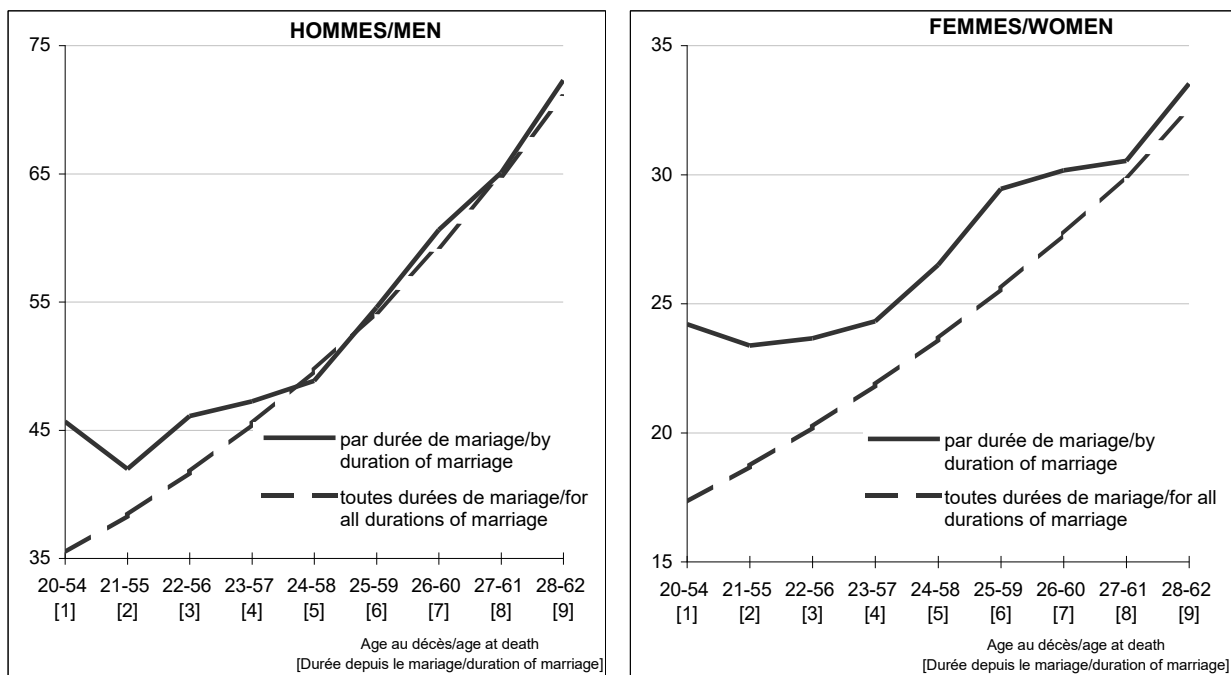
⁴ Une bibliographie commentée est consultable dans le texte paru dans Population (2/1999), op. cit.

RÉSULTATS

La première figure représente, pour la période 1969-74 et pour chaque sexe, la variation des quotients de mortalité des individus mariés, considérée du point de vue :

- du résultat donné par la table de mortalité des mariés, sans distinction de durées de mariage, âgés de 20-54 ans la première année d'observation, de 21-55 ans l'année suivante, et ainsi de suite.
- du résultat donné par le calcul des quotients d'une durée de mariage à la suivante d'un groupe d'individus mariés entre 20 et 54 ans et dont l'âge évolue simultanément à la progression en durée de mariage (21-55 ans, etc.).

Quotients annuels moyens de mortalité (pour 10 000)
par sexe, âge et durée de mariage
Annual average probabilities of dying (p.10,000)
by sex, age and duration of marriage
France, 1969-1974



Mariages à 20-54 ans.

Ces deux courbes sont rigoureusement comparables au sens où l'âge est défini de la même manière (âge révolu) et où il s'agit toujours d'un quotient annuel moyen obtenu en faisant la racine $n^{\text{ième}}$ de la probabilité de survie entre deux âges anniversaires résultant de la combinaison des quotients par âges détaillés (1^{er} cas) ou des quotients par groupes d'âges quinquennaux (2^e cas). Ces comparaisons sont donc sans biais au plan de l'âge.

La courbe "toutes durées de mariage" correspond, en moyenne, à la mortalité de couples mariés depuis plus longtemps que ceux décédés pendant les neuf premières années ; aussi la comparaison avec la courbe "par durée de mariage" met en évidence l'effet propre de l'ancienneté de mariage sur l'évolution de la mortalité. En tout début de mariage, la mortalité se positionne à un niveau plus élevé que celui correspondant à de plus longues anciennetés de mariage. Le décalage est important et assez durable chez les femmes. Il pourrait résulter de la mortalité maternelle.

Des problèmes inhérents aux données utilisées sont-ils néanmoins de nature à biaiser cette comparaison ? S'agissant des quotients par durée de mariage, la non-prise en compte de

l'immigration de femmes mariées au dénominateur ne semble pouvoir expliquer la totalité de l'écart⁵. De même l'hypothèse sur le mode de répartition des décès dont on ne connaît pas l'année de mariage n'est certainement pas responsable d'une surestimation des quotients en début de mariage⁶. Ces résultats semblent donc bien assurés. Il se pourrait alors que le recensement de 1975, qui entre dans le calcul des quotients "traditionnels" (toutes durées de mariage) surestime le nombre de femmes mariées (les individus vivant en couple se déclarant mariés) de sorte que le quotient de mortalité des mariées soit entaché d'un biais inverse. Nous avons donc cherché à établir le nombre de femmes mariées qu'on aurait dû recenser en 1975 afin que la courbe de leur mortalité s'ajuste mieux à celle de la mortalité par durée de mariage. D'après ces calculs, près d'un million de femmes âgées de 20-54 ans se seraient déclarées à tort mariées⁷. Un résultat aussi élevé paraît peu compatible avec le développement, encore modeste, de la cohabitation hors mariage au milieu des années soixante-dix.

Les inévitables erreurs de construction ne semblent en définitive pouvoir occulter totalement une spécificité de la mortalité des nouveaux mariés. En effet, si ce décalage entre les courbes provenait de mauvaises déclarations d'état matrimonial au recensement, cela devrait se vérifier aussi fortement pour les hommes que pour les femmes. En outre, la forme concave de la courbe de mortalité au cours des 4-5 premières années de mariage, du côté tant féminin que masculin, révèle l'existence de freins à la réduction de la mortalité au cours des premières années de mariage. Le mariage traditionnel ne crée pas l'effet "lune de miel" recherché, mais semble au contraire n'avoir, dans un premier temps, que des effets bénéfiques modérés.

La figure ci-dessous, identique à la précédente, porte sur la période 1988-92. Les deux courbes sont plus nettement décalées que précédemment, chez les hommes comme chez les femmes. Ceci appelle les mêmes observations que celles faites plus haut. Pour attribuer à une erreur d'observation au recensement l'intégralité de l'écart entre les deux courbes dans leur partie croissante, il faut supposer des erreurs à la question relative à l'état matrimonial lors du recensement de manière encore plus nombreuses que précédemment (environ 1,3 million)⁸.

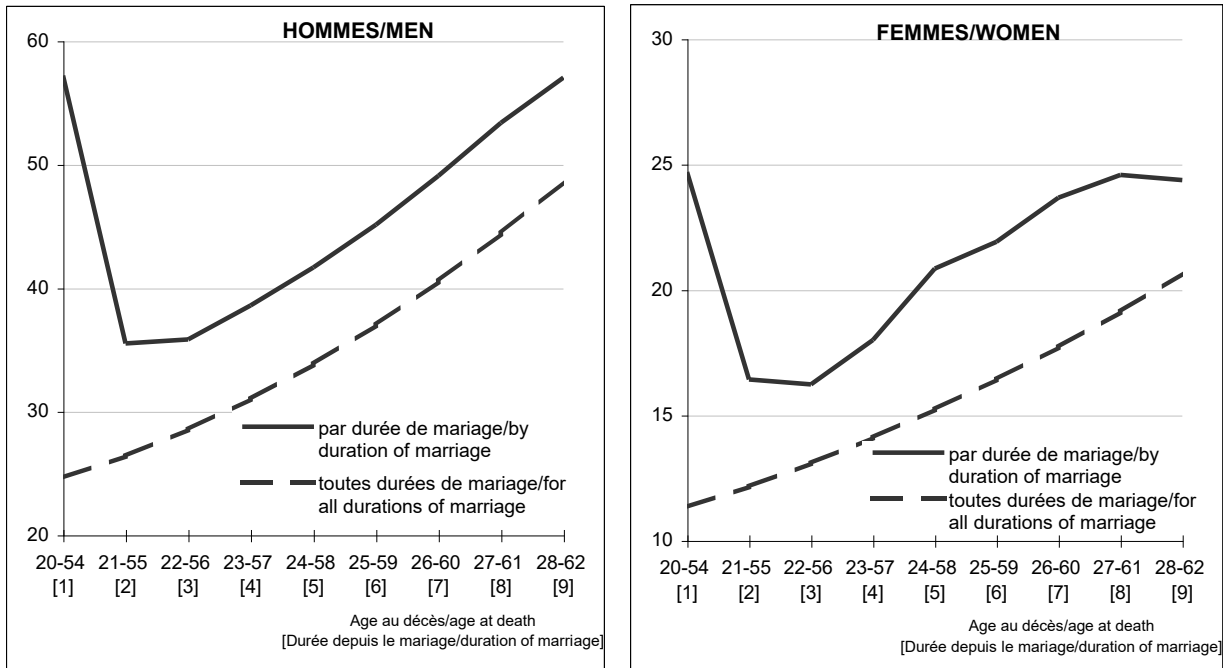
Quotients annuels moyens de mortalité (pour 10 000)
par sexe, âge et durée de mariage
Annual average probabilities of dying (p.10,000)
by sex, age and duration of marriage
France, 1988-1992

⁵ D'après une estimation sommaire, en supposant une migration annuelle nette de femmes mariées depuis moins de six ans de l'ordre de 50 000, la mortalité des mariés par durée de mariage ne s'abaisserait toujours pas au niveau de la mortalité "toutes durées".

⁶ La répartition par âge des décès sans information sur l'année de mariage est en fait légèrement plus jeune que celle des autres décès. L'hypothèse d'indépendance retenue serait plutôt responsable d'une sous-estimation du nombre des décès aux durées courtes.

⁷ En pratique, cela revient à supposer qu'environ une femme mariée sur dix était d'un autre état matrimonial.

⁸ Toutefois, le décalage entre ces deux courbes ne doit pas exagérément inquiéter : en effet, la mortalité représentée sur ces figures étant faible compte tenu des âges considérés en début de mariage, la différence de niveau entre les deux séries de quotients peut être facilement résorbée aux âges de forte mortalité, où un léger décalage de sens opposé suffirait à rétablir la cohérence de l'ensemble.



Mariages à 20-54 ans.

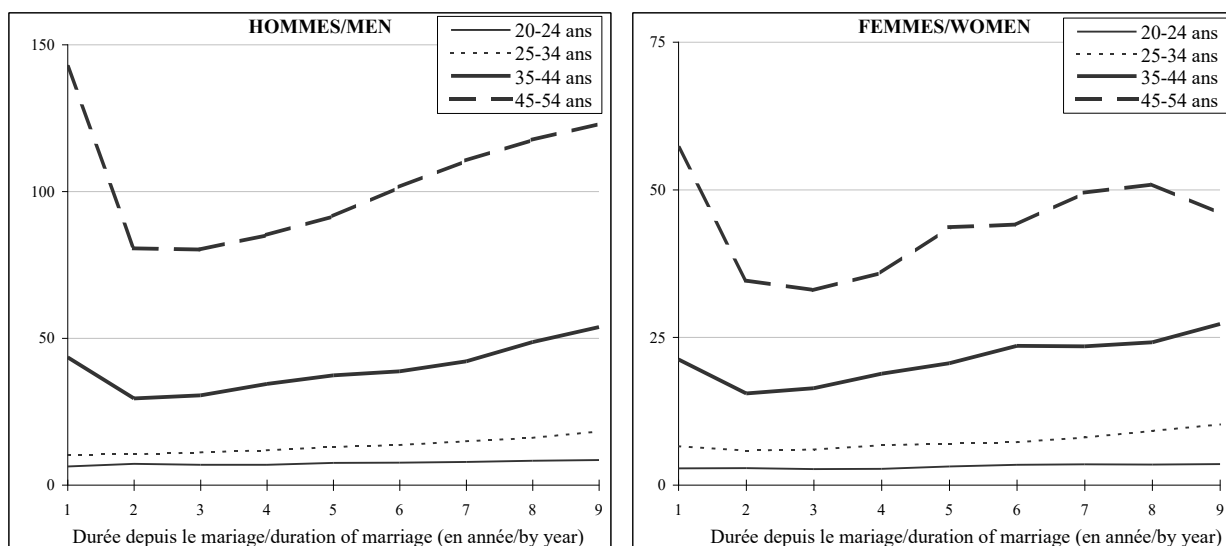
Par ailleurs, la forme de la courbe des quotients par durée de mariage a changé. Elle est d'abord marquée par un pic de mortalité très bref et très sévère lors de la première année de mariage. Ce pic de mortalité au cours de la première année de mariage semble paradoxal dans la mesure où les mariages sont plus souvent précédés d'une période de cohabitation pré-nuptiale. Durée de mariage et durée d'union se désynchronisant, le surcroît de mortalité immédiatement après le mariage ne peut guère être associé à des conséquences supposées néfastes de la vie en couple. En fait, il faut inverser la causalité : ce n'est pas la nouvelle union qui favorise le décès, mais bien plutôt la probabilité d'un décès qui amène les couples à se marier, afin d'assurer le cas échéant de meilleures conditions de vie matérielles au conjoint survivant et aux éventuels enfants. Notons de plus que ce phénomène ne concerne qu'une fraction des mariés : la première année de mariage n'est un moment de " surmortalité " que parmi les individus mariés après 35 ans (cf. figure). En réalité, ce phénomène commençait déjà à poindre au cours de la période ancienne, mais la diffusion des unions consensuelles et surtout l'allongement de leur durée favorisent désormais ces comportements d'anticipation.

Cette pointe de mortalité est presque immédiatement suivi d'un alignement des quotients, conformément au rythme d'évolution de la mortalité à ces âges. L'effacement de la concavité d'autrefois pourrait provenir du fait que la distribution des décès, qui façonnait une évolution particulière de la mortalité en début de mariage, se réalise désormais en partie dans la phase de l'union qui précède le mariage. Avec le développement de la cohabitation qui rend plus difficile l'observation de la mortalité chez les nouveaux couples, la seule relation tangible entre ces deux événements est cette " surmortalité " de la première année.

Quotients annuels moyens de mortalité (pour 10 000)
par sexe, âge et durée de mariage

**Annual average probabilities of dying (p.10,000)
by sex, age and duration of marriage**

France, 1988-1992



Le tableau suivant fournit un indice relatif de sous-mortalité (rapport des quotients des mariés/non mariés) entre la mortalité des mariés au cours de la première année de mariage et celle des non mariés d'âge identique. Par exemple, parmi les décès masculins survenus en 1969-1974, la mortalité des individus nouvellement mariés représente, en moyenne, 59% de celle des individus non mariés (84% pour les femmes)⁹. Le différentiel de mortalité est, à tous âges et pour les deux périodes, plus marqué chez les hommes que chez les femmes, ce qui confirme le rôle plus protecteur du mariage à l'égard du genre masculin.

Mortalité durant la première année de mariage :
 rapport de sous-mortalité des individus mariés depuis moins d'un an par rapport aux non mariés, selon le sexe, l'âge au mariage et la période

**Mortality in the first year of marriage:
 ratio of lower mortality of newly married to unmarried by sex, age at marriage and period**

Age*	Quotient annuel moyen de mortalité / Annual average probabilities of dying (p. 10 000)				Rapport des quotients Relative ratio mortality (b/a)	
	Non mariés / Unmarried (a)		Nouveaux mariés / Newly married (b)			
	Hommes/Men	Femmes/Women	Hommes/Men	Femmes/Women	Hommes/Men	Femmes/Women
1969-1974						
20-24 ans	19	8	8	5	42%	56%
25-34 ans	31	15	14	8	45%	58%
35-44 ans	76	28	37	20	48%	73%
45-54 ans	153	54	105	54	68%	99%
20-54 ans	77	29	46	24	59%	84%
1988-1992						
20-24 ans	15	5	6	3	41%	57%
25-34 ans	27	9	10	7	38%	70%
35-44 ans	61	19	44	21	72%	110%
45-54 ans	134	40	143	57	106%	144%
20-54 ans	66	20	57	25	87%	122%

* Age at marriage for married persons ; corresponding age for unmarried persons.

La sous-mortalité des mariés est à son maximum dans les unions officialisées avant 25 ans. Immédiatement après le mariage, la mortalité masculine est réduite à environ 40% de son niveau initial, et la mortalité féminine à environ 55%. A ces âges, et pour la période ancienne, l'effet de sélection du mariage sur la population encore célibataire est inexistant et le nombre

⁹ En faisant l'inverse de ce rapport, on aurait pu aussi écrire que le mariage divise la mortalité des non mariés par 69% (respectivement 19%).

des unions hors mariage reste modeste, de sorte que ce rapport mesure correctement l'effet positif de la vie familiale sur la réduction de la mortalité. La diminution de l'écart relatif de mortalité dans les groupes d'âges suivants (45% à 25-34 ans, 48% à 35-44 ans, 68% à 45-54 ans pour les hommes, respectivement 58%, 73% et 99% pour les femmes) montre que la baisse de la mortalité due au mariage est plus faible chez les individus se mariant à des âges plus avancés. En réalité ce processus d'homogénéisation est sans doute plus prononcé encore dans la mesure où l'effet de sélection progressif des célibataires les plus défavorisés, creuse artificiellement la distance. De surcroît, les mariages plus tardifs étant plutôt le fait des catégories sociales instruites, l'écart de mortalité vis-à-vis des célibataires devrait s'accroître progressivement. Pour la période récente, c'est moins la sélection des individus restés célibataires que la composition très hétérogène qui perturbe la comparaison de la mortalité dans les deux groupes¹⁰. La comparaison fondée sur l'état matrimonial légal (marié/non marié) perd donc en pertinence. L'union consensuelle ayant sans doute les mêmes effets protecteurs sur la mortalité que l'union légalisée et son importance relative dans le mode de vie des individus non mariés s'accroissant avec l'âge, il s'ensuit un processus de rapprochement plus rapide que précédemment avec l'âge entre individus mariés et individus non mariés. A 45-54 ans, la situation va jusqu'à s'inverser, les nouveaux mariés ayant une mortalité plus importante que les individus non mariés (+6% du côté masculin, +44% du côté féminin). C'est la conséquence du pic de mortalité en début de mariage, ce qui confirme les circonstances très particulières qui conduisent à une partie de ces mariages tardifs.

En définitive, l'effet immédiat du mariage sur la sous-mortalité des personnes se trouve ainsi démontrée pour la période ancienne. En revanche, les nouvelles modalités de formation du couple compliquent l'observation des situations et l'analyse différentielle selon l'état matrimonial.

Le tableau suivant indique la variation de cet indice de sous-mortalité au fil des neuf premières années de mariage, calculé en prenant soin de faire glisser d'une durée de mariage à la suivante l'âge considéré des individus non mariés d'une année supplémentaire. En se bornant aux mariages conclus avant 40 ans, la sous-mortalité des mariés par rapport aux non mariés s'avère assez stable d'une durée de mariage à la suivante, exception faite de la première année de mariage. De la deuxième à la neuvième année de mariage, la mortalité des hommes mariés, en 1988-92, représente respectivement 38% et 37% celle des non mariés (respectivement 60% et 62% pour les femmes).

Afin de prolonger l'observation dans des couples encore plus anciens, on a calculé le même type d'indice pour les décès de mariés survenus à toutes durées de mariage. En effet, les mariés décédés en 1988-92 entre 28 et 48 ans ont vécu en moyenne 15 ans de mariage pour les hommes et un peu plus de 16 ans pour les femmes¹¹. Les écarts de mortalité se sont légèrement creusés par rapport au niveau atteint après neuf ans de mariage. La mortalité dans le mariage équivaut à 35% de celle des non mariés, comparativement à 37% après 9 ans de mariage (respectivement 53% et 62% pour les femmes). Il se pourrait que cela traduise le bénéfice à plus long terme des habitudes de vie prises au sein du couple ; néanmoins ces différences paraissent peu significatives en raison du biais introduit par les données de recensement dans le calcul des quotients de mortalité par état matrimonial.

Au total, la durée du mariage ne semble pas avoir d'effet sur la mise en place du

¹⁰ Les erreurs de déclaration dans les recensements concernant l'état matrimonial conduisent à surestimer la mortalité des non mariés et, partant, à surestimer l'écart vis-à-vis des mariés. Toutefois ce biais systématique n'empêche pas d'analyser les variations par âge.

¹¹ Ces durées moyennes de mariage au moment du décès n'ont pu être calculées pour la période 1969-74, mais il ne fait pas de doute qu'elles excèdent largement 9 ans compte tenu de la plus grande précocité au mariage dans ces générations.

nouveau régime de mortalité dont jouissent les individus mariés. Comparativement, le même type d'analyse réalisé sur la mortalité des veufs par durée de veuvage a montré un important recul de leur surmortalité, relativement aux individus mariés, au fur et à mesure que le veuvage est plus ancien.

Mortalité au cours des neuf premières années de mariage :
rapport de sous-mortalité des mariés par rapport aux individus non mariés selon le sexe, la durée du mariage et la période

**Mortality during the first nine years of marriage :
ratio of lower mortality of married to unmarried by sex, duration of marriage and period**

Age au décès [durée du mariage]	1969-1974		1988-1992	
	H	F	H	F
20-39 [1]	46%	64%	48%	79%
21-40 [2]	44%	63%	38%	60%
22-41 [3]	44%	58%	36%	56%
23-42 [4]	45%	58%	36%	61%
24-43 [5]	42%	62%	38%	62%
25-44 [6]	41%	64%	37%	59%
26-45 [7]	41%	61%	37%	59%
27-46 [8]	41%	60%	37%	62%
28-47 [9]	44%	62%	37%	62%
28-47 [*]	41%	58%	35%	53%

[*] : toutes durées de mariage / all duration of marriage.

Mariages à 20-39 ans

En fait, la mortalité des mariés semble nettement plus influencée par le type d'union que par le stade auquel le couple se trouve. Nous avons établi en effet le risque de décéder au cours des cinq premières années du mariage (données de 1988-92) selon l'âge respectif des conjoints.

Mortalité durant les cinq premières années de mariage :
Quotients annuels moyens de mortalité (pour 10 000)
par sexe selon l'âge au mariage combiné de chaque conjoint

**Mortality in the first five years of marriage :
Annual average probabilities of dying (p.10,000)
by sex according age at marriage of both spouses**

âge au mariage du conjoint survivant <i>age at marriage of the surviving spouse</i>	Sexe et âge au mariage de Ego <i>Sex and age at marriage of Ego</i>					
	moins de 25 ans		25-39 ans		40-49 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
moins de 25 ans	30	11	32	16	143	110
25-39 ans	26	12	47	23	161	86
40-49 ans	-	-	108	38	282	99
plus de 50 ans	-	-	164	49	398	113

Il apparaît par exemple qu'un homme marié à 25-39 ans a cinq fois plus de risques de décéder dans les cinq années suivant le mariage s'il s'est marié avec une femme plus jeune que lui (32 p.10 000) plutôt qu'avec une femme âgée de plus de 50 ans (164 p. 10 000). Ces différences de mortalité traduisent la segmentation du marché matrimonial où le choix du conjoint reflète une certaine hiérarchie sociale, les plus vaillants prétendants au mariage

parvenant plus facilement à se marier avec de jeunes femmes. La théorie de la protection du mariage ne peut être invoquée ici car il est difficilement concevable que l'écart d'âge entre conjoints puisse avoir une profonde incidence sur le bien être matériel et psychologique au sein du couple, ou bien que les imprudences soient le fait des couples ayant les plus grandes différences d'âge.

CONCLUSION

Les nouveaux mariés bénéficient de conditions de mortalité plus favorables que celles des individus non mariés. Le caractère socialement plus favorisé de la population mariée explique en partie cette artefact (hypothèse de sélection). Toutefois, la sous-mortalité des individus mariés s'inscrit également dans la logique des comportements. Si le temps de la recherche d'un conjoint a pour corollaire un certain nombre de prises de risques concourant à l'affirmation identitaire, la formation d'un couple correspond en revanche à une série de retraits des sphères d'activités des "célibataires" et à une mobilisation dans les tâches familiales moins exposées à la dangerosité (hypothèse de la protection du mariage). C'est pourquoi le mariage s'accompagne d'une réduction importante de la mortalité et ce dès la première année du mariage, certainement due à la diminution des accidents de nature diverses. Cependant, le principal enseignement de cette communication réside dans le fait que ce mécanisme de protection du mariage est relativement invariable avec le temps passé en union. Il n'y a donc pas d'effet "lune de miel" qui assurerait, momentanément, un redoublement des éléments de protection chez les nouveaux époux. Au contraire, le recours à des données anciennes, quand les mariages étaient rarement précédés d'une période de cohabitation, a permis de souligner le phénomène inverse, avec l'existence d'un palier de mortalité durant les 3-4 premières années de mariage. Tout se passant comme si les nouveaux conjoints avaient besoin d'un peu de temps pour adapter leur comportement à leurs nouvelles conditions de vie. Bien que clairement observé seulement parmi les unions les plus tardives (compte tenu des niveaux de mortalité très bas aux âges jeunes), ce léger report suggère que, davantage que la vie de couple, ce pourrait être l'arrivée des enfants qui impliquerait l'observation de règles de vie plus sages ou le renoncement pur et simple à certaines pratiques sportives ou festives. Faute de données, il est difficile de dire si les unions consensuelles jouent aujourd'hui le rôle du mariage traditionnel d'hier du point de vue des bienfaits que s'apportent mutuellement les membres d'un même ménage. Néanmoins le statut de marié conserve, par sa prééminence légale sur l'union informelle, un certain nombre d'attraits matériels, comme en atteste son instrumentalisation manifeste en cas de maladie déclarée au sein d'un couple de concubin. L'épidémie de Sida constitue vraisemblablement une part importante des décès au cours de la première année de mariage.

La mortalité des mariés : y a-t-il un effet lune de miel ? Mortality of married couples : is there a honeymoon effect ?

Résumé :

La sous-mortalité des mariés, fait universellement reconnu, peut s'expliquer par les effets de sélection consécutifs à la formation des unions ou bien par le caractère protecteur du mariage. Cette communication vise à approfondir ce phénomène en examinant les variations des probabilités de décéder au fil des durées de mariage.

L'effet protecteur du mariage est-il un caractère permanent de la vie en couple ou est-il plus marqué en début de mariage ?

Grâce aux données françaises d'état civil, la communication mesure la mortalité des mariés au cours des dix premières années de mariage, en distinguant selon le sexe, l'âge au mariage et la différence d'âge entre conjoint. La mortalité des mariés est examinée à deux époques différentes afin de souligner les conséquences sur la mortalité de la baisse de la nuptialité et de l'augmentation de la cohabitation pré-nuptiale.

Dans la première hypothèse, ceci se traduirait par une réduction quasi-forfaitaire de la mortalité, indépendamment du temps écoulé. Dans la deuxième hypothèse d'un effet "lune de miel", les quotients de mortalité au cours des premières années seraient constants.

Abstract :

Explanations for the well-documented lower mortality of married couples refer either to selection effects operating in partnership formation, or to the protective effect conferred by marriage. This paper gives a detailed exploration of the phenomenon by examining the variations in probabilities of dying, over different marriage durations.

Is the protective effect of marriage a permanent characteristic of conjugal life, or is it stronger at the start of marriage?

French civil registration data are used to measure the mortality of married couples in the first ten years of marriage, distinguishing by sex, age at marriage and age difference from partner. The mortality of married couples is examined in two separate periods so as to assess the mortality consequences of the decline in nuptiality and the increase in pre-marital cohabitation.

The first hypothesis is based on the premise of a once-and-for-all mortality reduction occurring independently of the passage of time. The second hypothesis posits a 'honeymoon effect', whereby the probabilities of dying remain constant during the early years of marriage.